

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1057 10/10/1952

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 octobre 1952

Numéro JO
n° 12 du 01/11/1952

Date du numéro
1 novembre 1952

TEXTE INTÉGRAL

Mme Doyen, institutrice auxiliaire du cadre de Madagascar, est nommée institutrice auxiliaire de 2e catégorie pour compter du 1er octobre 1952. Elle est affectée, à l'école publique de Djibouti.